

# Guide des aides économiques

## Garantie du parrainage bancaire d'une assurance prospection COFACE



OSEO

### Bénéficiaires

PME (\*) ayant contracté une assurance prospection avec la COFACE, dont le budget est financé par une banque dans le cadre des accords de « parrainage bancaire ».

### Finalités

Faciliter l'accès des PME au financement de leurs dépenses de prospection des marchés étrangers.

### Dépenses financées

L'intégralité des dépenses de prospection visées dans le contrat COFACE.

### Modalités d'intervention

Garantie du concours bancaire de l'année de prospection et engagement à renouveler, exercice après exercice, la garantie aux mêmes conditions que le contrat COFACE dans la limite du budget global de prospection.

La quotité garantie est de 60%.

*(\*) Au sens de la définition européenne de la PME : entreprise de moins de 250 salariés déclarant soit un CA annuel inférieur à 50 millions €, soit un total de bilan n'excédant pas 43 millions €. Elle doit être indépendante, c'est-à-dire ne pas être détenue à plus de 25% par une ou plusieurs entités qui ne sont pas des PME.*

### Contacts

#### OSEO Pays de la Loire

Direction Régionale  
63, quai Magellen  
BP 42304  
44023 Nantes Cedex 1  
Tél. 02.51.72.94.00  
Tél. : 02.40.47.73.36